



Où habitez-vous ?

Vous devez donner les attestations :

Nom du propriétaire
Adresse
Adresse 2
CP VILLE

Destinataire (nom du locataire)
Adresse 1
Adresse 2
CP VILLE

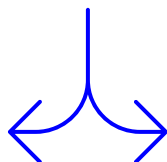
QUITTANCE DE LOYER

Délivré le XX/XX/XXXX
Période du XX/XX/XXXX au XX/XX/XXXX

Rien	
Type :	Type pièces
Adresse :	Adresse 1 Adresse 2 CP VILLE

Locataire	
Nom :	PRENOM NOM
Adresse :	Adresse 1 Adresse 2 CP VILLE

Locaux ou opération	Montant
Loyer	XX,XX
Provisions sur charges	XX,XX
Total	XX,XX



ATTESTATION D'HÉBERGEMENT

Je soussigné(s),
Nom :
Prénoms :
né(s) le à
demeurant
certifie ver l'honneur héberger à mon domicile ci-dessus mentionné :
Mons. Mlle, M (*)
Nom :
Prénoms :
né(s) le à
de nationalité
Fait à le
Signature

(*) Rayer la mention inutile

JOINDRE la photocopie de la carte nationale d'identité ou la carte de séjour, ainsi que la dernière facture d'électricité ou quittance de loyer.

Article 441-1
Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et punissable par quelque moyen que ce soit, dans un acte ou tout autre support l'expression de la parole ou par quelque loi que plus pour être d'usage la preuve d'un crime ou d'un délit avec des conséquences juridiques.
Les faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 € d'amende.

Quelles sont les informations dont nous avons besoin pour votre demande de travaux?

- Attestation du docteur ou MDPH si besoin.

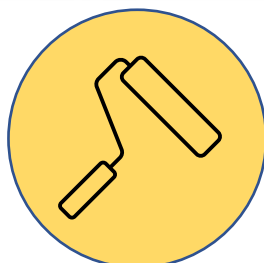


Que faisons-nous de vos informations (données) ?

Pour vous trouver un logement

[illegible]

Pour répondre
aux enquêtes obligatoires
(SLS/OPS)



Pour faire
des travaux



POUR RENSEIGNER LES PARTENAIRES SOCIAUX :



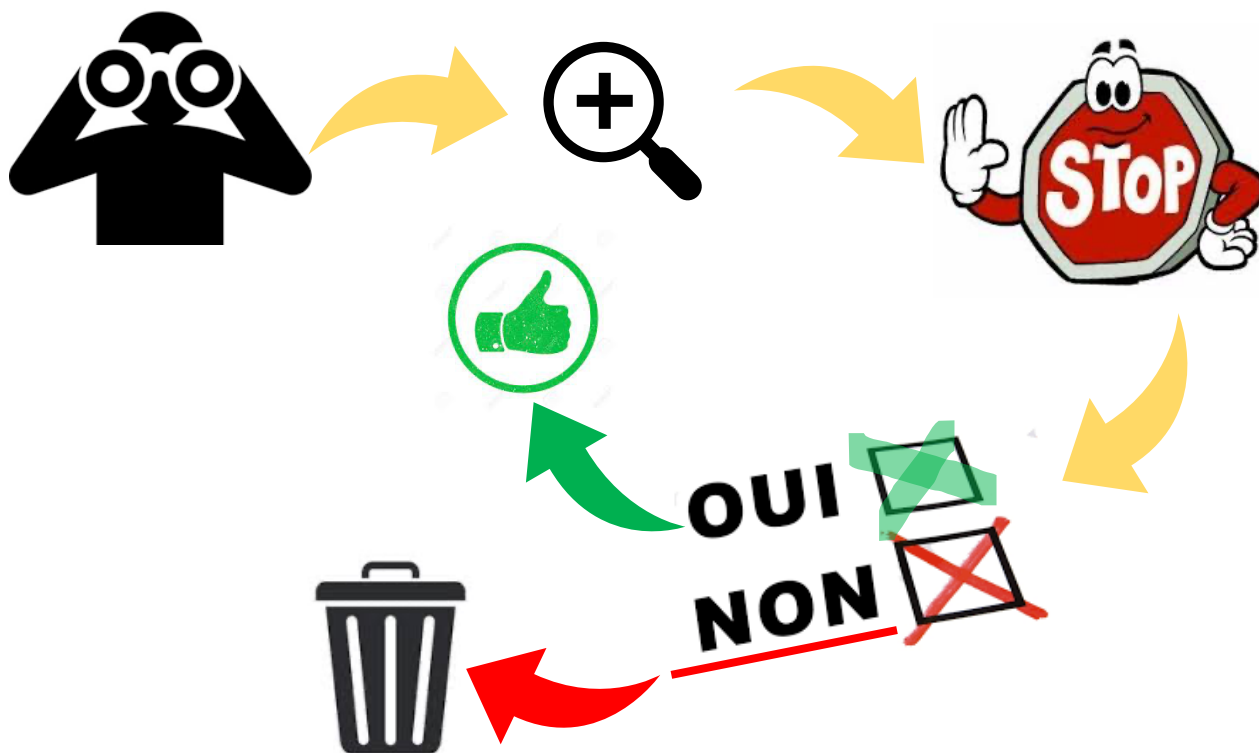
caf.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



VOS DROITS → **Que pouvez-vous demander ?**



A QUI DEMANDER ?

Contactez le Délégué à la protection des données par mail à : dpo@semhpc.fr